



EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 23 octobre 2024
20 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie, maire M. Philippe Allain, maire-adjoint Mad. Albertine Savoie, conseillère M. Denis Doiron, conseiller M. Eymard Savoie, conseiller M. Michael Comeau, conseiller
AUTRES	Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante Mad. Melissa Near, directrice générale par intérim

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 20h54.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

24-5327

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 23 octobre 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Divulgarion de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

5. Considération de l'objet de la réunion

5.1 Adoption des États financier de l'audit 2023.

24-5328

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le conseil municipal accepte les états financiers consolidés pour l'exercice financier 2023 du Fonds de fonctionnement général et du Fonds de fonctionnement égout présenté par la firme comptable Paulin Gagnon, et ce, avec les modifications demandées. Pour le Fonds de fonctionnement général, la municipalité a déclaré un surplus de 126 019 \$ et le Fonds de fonctionnement égout un déficit de 14 212 \$.

ADOPTÉ

5.2 Propriété située au 142 rue principale - Travaux avec backoe pour inspecter la ligne d'égout sanitaire.

24-5329

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le conseil municipal accepte que la municipalité retienne les services de l'entreprise Place Neguac Ltd. afin de faire creuser avec un backhoe la ligne d'égout sanitaire, pour permettre à Englobe d'inspecter la ligne qui traverse la rue principale jusqu'au terrain de la propriété situé au 142 rue principale, aux taux du contrat de location d'équipement avec Place Neguac Ltd., et ce, en raison que le backhoe de la municipalité n'est présentement pas fonctionnel.

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 21h05.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire